

Informations aux parents

Février 2024

DATES IMPORTANTES EN FÉVRIER

2 février	Journée pédagogique (service de garde pour les élèves inscrits)
14 février	St-Valentin
16 février	Journée pédagogique (service de garde pour les élèves inscrits)
23 février	Journée thématique choisie par les élèves de 4 ^e année : <u>À LA PLAGE</u>
28 février	Journée du chandail rose contre l'intimidation

ST-VALENTIN (14 FÉVRIER)

Tous les élèves et le personnel sont invités à porter des vêtements roses, rouges et blancs.

23 FÉVRIER : JOURNÉE THÉMATIQUE CHOISIE PAR LES ÉLÈVES DE 4^E ANNÉE : À LA PLAGE



28 FÉVRIER : JOURNÉE DU CHANDAIL ROSE CONTRE L'INTIMIDATION

Cette Journée de sensibilisation vise à lutter contre l'intimidation et créer des milieux davantage inclusifs, sécuritaires et bienveillants.



INSCRIPTIONS 2024-2025

Du 29 janvier au 9 février 2024, ce sera le moment d'inscrire vos enfants pour la prochaine année scolaire. Les parents d'élèves, incluant les enfants déjà inscrits en maternelle 4 ans ou Passe-Partout, qui fréquentent actuellement une école du CSSDN devront procéder à la réinscription en ligne via Mozaïk inscription entre le 29 janvier 2024 et le 9 février 2024. La période d'inscription se prolonge jusqu'au 15 mars 2024 pour les élèves du préscolaire 4 ans et de la Passe-Partout.

Admission et inscription : <https://cssdn.gouv.qc.ca/parents-et-eleves/admission-et-inscription/>

Passe-Partout : <https://cssdn.gouv.qc.ca/parents-et-eleves/services-educatifs/passe-partout/>

Maternelle 4 ans : <https://cssdn.gouv.qc.ca/parents-et-eleves/services-educatifs/maternelle-4-ans/>

Préscolaire 5 ans : <https://cssdn.gouv.qc.ca/parents-et-eleves/services-educatifs/maternelle-5-ans/>

VOUS NE ROULEZ PAS? COUPEZ LE MOTEUR!

L'école Charles-Rodrigue adhère à la campagne québécoise « Coupez le moteur » afin de sensibiliser les citoyens à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et des polluants atmosphériques causés par leurs véhicules. Éteindre le moteur lorsqu'on attend ou dépose quelqu'un est un geste simple qui, s'il est posé par des milliers d'automobilistes au quotidien, fait la différence en matière de protection de l'environnement.



SI VOTRE ENFANT EST MALADE...

Si votre enfant est malade, il doit rester à la maison afin de prévenir toute contamination. Il est important d'aviser l'école lorsqu'il y a présence de fièvre, de virus, d'infection afin que les bonnes conduites soient appliquées par l'école et ainsi informer les parents rapidement.

TEMPS D'ÉCRAN

Il est important de maîtriser le temps d'écran des enfants. Avec toutes les **nouvelles technologies** (télévision, ordinateur, tablette, smartphone, console) l'enfant est continuellement sollicité. Il est judicieux de le réduire et de fixer quelques règles pour accompagner au mieux l'enfant. Consultez <https://afpa.org/dossier/ecrans/>. Voici la règle des 4 PAS de Sabine Duflo :



EN CAS DE TEMPÊTE

Lors de fermetures des établissements en raison de tempêtes de neige, de verglas ou d'intempéries majeures, le CSSDN avise la population par divers moyens, et ce, à compter de 5 h 45 le matin. Pour être rapidement informés :

- consultez le site internet du CSSDN ou la page Facebook (CSNavigateurs)
- sintonisez les stations radiophoniques.

Prenez note qu'en cas de fermeture de l'école, si notre service de garde est ouvert, seuls les enfants inscrits pour cette journée qui devait être un jour de classe seront admis. Le stationnement est déneigé par la ville de Lévis qui priorise le déneigement des rues avant celui des stationnements. Pour des raisons de sécurité, afin de nous assurer que vous aurez un accès sécuritaire à notre service de garde, nous ouvrons **à 7 h 30** dans cette situation. Aucun enfant ne sera admis après 9 h 00.

SITE FACEBOOK

Nous vous invitons à **AIMER** nos pages Facebook, école : <https://www.facebook.com/ecolecharlesrodrigue> et celle de notre service de garde <https://www.facebook.com/profile.php?id=100087393464065>